

Il y a urgence pour les sans-abri

« Nous manquons de places. Les situations d'urgence et d'extrême précarité sont en hausse tant sur la Drôme que sur l'Ardèche », annonce Sébastien Templier, le responsable du pôle SDF au sein de l'Anef Vallée du Rhône, qui gère l'accueil d'urgence et le 115 sur les deux départements. « Et cela même si le dispositif est de meilleure qualité que les années précédentes, grâce au travail mené avec les services de l'État et d'autres partenaires », ajoute le responsable.

Des SDF de plus en plus jeunes et en souffrance

Un constat d'autant plus alarmant que « la population de SDF est de plus en plus jeune, avec des troubles multiples d'addictologie et de souffrances psychiques. Notre travail n'est plus seulement de mettre à l'abri, mais de proposer aussi un accueil avec du personnel

compétent. Nous aurions besoin davantage de l'aide de spécialistes en psychiatrie. »

Sébastien Templier souligne : « Nous sommes confrontés à une augmentation considérable de population étrangère, venue de pays de l'Est, des Roms avec des enfants qui ne peuvent pas obtenir le statut de réfugiés, d'autres qui sont déboutés du droit d'asile ». Des gens vivant dans la plus grande misère et désorientés.

La situation reste préoccupante bien que l'Anef propose cet hiver 52 places en résidence sociale en plus sur la Drôme, en partenariat avec l'Adoma.

Déjà 12 situations sans solution en Ardèche

« Déjà, depuis le 1^{er} novembre, 21 ménages sont accueillis en hôtel, dans différents établissements de Valence. Nous avons distribué 150 bons alimentaires depuis un mois et

demi », ajoute M. Templier.

Côté ardéchois, la situation n'est pas meilleure. « Depuis novembre, nous n'avons pas pu trouver de solutions à douze reprises. La situation commence à être tendue, avec un réel problème de transport pour emmener un SDF dans un centre d'hébergement éloigné. Nous n'avons pas de bons de transport et souffrons de l'absence d'une équipe mobile en psychiatrie. Nous espérons la voir se créer rapidement, car nos équipes sont souvent démunies face à des situations de grandes souffrances psychologiques ».

L'association Anef Vallée du Rhône gère le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) du département de la Drôme depuis un an, et dès janvier prochain, celui de l'Ardèche. L'Anef gère également le 115, numéro de téléphone pour l'hébergement d'urgence.

Frédérique FAYS



Malgré 52 places en plus sur la Drôme, les responsables de l'Anef disent manquer de places et être confrontés à une population en grande souffrance psychologique. Photo archives DL/Fabrice ANTERION

REPÈRES

LES TROIS NIVEAUX DE FROID

■ Niveau 1 : temps froid, premier niveau de vigilance et de mobilisation.

■ Niveau 2 : période grand froid, déclenché lorsque les températures ressenties sont négatives le jour et comprises entre -5 et -10 °C la nuit.

■ Niveau 3 : froid extrême, seuil maximal qui correspond à des températures particulièrement basses, négatives le jour et inférieures à -10 °C la nuit.

■ C'est le préfet du département qui décide du déclenchement des différents niveaux. Le Plan hivernal s'applique du 1^{er} novembre au 31 mars.

À Valence, des SDF plus nombreux et plus jeunes

Créé en 2010, le Samu social de la ville de Valence est devenu un maillon essentiel dans la lutte contre la grande précarité. C'est Pierre-Jean Veyret, adjoint au maire chargé des solidarités et de la vie associative, qui gère le dossier. Depuis un peu plus d'un an, la Ville de Valence a délégué la gestion de son Samu social à la Croix-Rouge et alloue chaque année un budget de 231 000 euros, ainsi qu'un minibus et des locaux. « Avec le Centre communal d'action sociale (CCAS), nous veillons à la bonne coordination du Plan hivernal sur la commune, résume Pierre-Jean Veyret. Notre Samu social, avec la maraude Croix-Rouge, tourne tous les soirs de 20 à 23 heures, du 1^{er} novembre au 31 mars. Nous distribuons des couvertures, des soupes, boissons chaudes, et surtout, les équipes établissent un



En cas de "grand froid", la salle Mistral, au Parc des expositions de Valence, est mobilisée et des lits-picot y sont installés. Photo archives DL/S.M.

dialogue avec les personnes sans domicile. Mais elles sont souvent confrontées à un refus des SDF d'aller dans un centre d'hébergement pour la nuit. »

Sur le terrain, Joseph Pou-

lenard, responsable des bénévoles de la maraude Croix-Rouge, constate une augmentation des personnes dans la rue, et un rajeunissement de cette population en grande précarité. □

La situation en Drôme

Comme partout en France, le Plan hiver en Drôme prévoit des moyens d'hébergement supplémentaires entre le 1^{er} novembre et le 31 mars afin de mettre à l'abri les personnes sans domicile en période de froid.

Le département de la Drôme compte huit centres d'accueil de jour et neuf centres d'hébergement d'urgence destinés à l'accueil de nuit. À cela, s'ajoutent deux Samu sociaux mis en place par les villes de Valence et Montélimar, fonctionnant toute l'année.

L'hébergement d'urgence compte 156 places pérennes en Drôme, ouvertes toute l'année, en centres d'hébergement. Pour le Plan hiver, sont prévues en plus 101 places réparties sur l'ensemble du département, avec un recours aux nuitées d'hôtel si besoin. En cas de grand froid (niveau 2), 40 places supplémentaires pourront être proposées,

dont deux salles municipales à Valence et Montélimar.

Au total, durant l'hiver, la préfecture de la Drôme recense ainsi 297 places disponibles, ou mobilisables dans les cas extrêmes, dont 141 spécifiques au Plan hiver. Pour mémoire, pendant l'hiver 2011/2012, 258 places étaient prévues.

Concernant la journée, le Plan hiver prévoit aussi l'extension des horaires d'ouverture des centres d'accueil pour établir une continuité avec l'hébergement d'urgence la nuit. En cas de "grand froid", le Plan envisage une ouverture de l'accueil de jour les week-ends.

Pour la Drôme, il existe aussi des bons de transport et des bons alimentaires, gérés par l'Anef Vallée du Rhône.

Entre janvier et mars 2012, l'appel téléphonique d'urgence 115 a reçu 750 appels par mois. □

Les chiffres en Ardèche



Un Samu social existe sur Tournon/Tain. Photo archives DL

Pendant l'hiver, le dispositif d'accueil des personnes sans abri est renforcé sur l'Ardèche. Ainsi, du 1^{er} novembre au 31 mars, le dispositif hivernal chapeauté par la préfecture s'adapte en fonction de la température et selon 3 niveaux de froid (lire Repères). Actuellement, en niveau 1, l'Ardèche dispose d'une capacité d'hébergement d'urgence de 45 lits. Si le préfet de l'Ardèche décide de passer en niveau 2, la

capacité d'hébergement passera de 45 à 50 places. Si le froid devient extrême, c'est le niveau 3 qui est activé, et ce sont 53 lits disponibles. En dehors de ces trois niveaux, la capacité d'hébergement est de 39 places. L'Ardèche dispose de neuf centres d'accueil : sur Annonay, Saint-Péray, Le Teil, Privas, Touloud, Payzac, Aubenas, Privas et Tournon, ainsi qu'une maraude/Samu social sur Tournon/Tain. □